



SPW - ECONOMIE, EMPLOI ET RECHERCHE
DIRECTION DES RESEAUX D'ENTREPRISES
EVALUATION DE L'ECOPOLE – Cluster TIC
(Triennat 2017-2019)

N° de référence du dossier : CSCh N°06.04.02-18K446

DOCUMENT CONFIDENTIEL - Synthèse

Evaluation réalisée par :



COMASE S.A.
Avenue Paul Pastur, n° 361
6032 CHARLEROI
<http://www.groupecomase.com>

Septembre 2019
Dossier : CO/2019/0002
Document : CO/2019/0464/v.1



1. Contexte et méthodologie

Cette évaluation se situe au **terme du cinquième triennat** du cluster, dans la perspective de **l'éventuelle reconduction de sa reconnaissance pour un prochain triennat**.

Elle a été réalisée sur base

- d'une analyse documentaire, complétée par divers contacts et rencontres avec les responsables du cluster ;
- d'une analyse quantitative portant sur la représentativité du cluster par référence aux entreprises du secteur répertoriées par Digital Wallonia ;
- d'une enquête réalisée auprès des membres (32 réponses, dont 23 questionnaires complètement remplis soit un taux de réponse de 24 à 18%) ;
- de contacts individuels avec des membres, en particulier 6 d'entre eux, sur base d'un guide d'entretien qualitatif.

2. Historique et objectifs du cluster

L'ASBL INFOPOLE Cluster TIC résulte du rapprochement, suscité par la Wallonie, du cluster TIC (association de fait lancée fin des années '90 par AGORIA) et de l'asbl INFOPOLE I.S. (constituée notamment par le BEPN et l'UNamur (ex-FUNDP)).

La nouvelle asbl a été constituée par l'Assemblée générale de l'asbl INFOPOLE IS du 5/10/2006 qui a adopté les nouveaux statuts selon lesquels l'asbl AGORIA Wallonie devient membre effectif.

Depuis lors, les statuts ont fait l'objet de quelques modifications, la dernière coordination datant de Juillet 2015.

Ses objectifs sont statutairement définis. En synthèse, il s'agit de mobiliser une masse critique d'entreprises du secteur, de mettre en place un cadre de coopération et de favoriser ces coopérations au bénéfice des entreprises du secteur et de ses clients, tant en Wallonie qu'à l'international.

Nous mentionnons ci-après les éléments les plus importants qui ont été relevés lors de l'évaluation qui a été effectuée.

3. Représentativité du cluster

Au cours de ce triennat, le nombre de membres est resté stable, avec 134 membres fin 2018, dont 114 entreprises.

Cela étant, si on examine les évolutions sur la période 2010-2018, on constate

- Une réduction du nombre de membres d'environ 20%.
- Une évolution de la répartition des membres entre les provinces : stabilité du Hainaut, croissance significative en Brabant wallon (+9) et réduction importante dans les provinces de Liège (-15), de Namur (-17) et de Luxembourg (-4)

Sur la période 2016-2018, on constate que

- La croissance du nombre de membres en Brabant wallon s'est quasiment effectuée en 2017 et 2018.
- La décroissance du nombre de membres s'est poursuivie sur les provinces de Liège et de Namur.



Le nombre d'entreprises membres peut être comparé à celui qui est répertorié par Digital Wallonia (DW), constituant le noyau dur du secteur numérique wallon : 1897 organismes dont l'activité est exclusivement ou en grande partie commerciale. La « part de marché » du cluster est donc d'environ 6%.

Par ailleurs, un « effet start-up » est à relever :

- 272 entreprises (14%) des entreprises DW sont répertoriées comme start-up.
- 22 d'entre elles sont membres du cluster à fin 2018 (19% des membres) et la plupart de ceux-ci sont situés en Brabant wallon.

On constate donc

- que le cluster concentre davantage de start-up que les entreprises répertoriées par DW ;
- que cet effet « start-up » explique en grande partie la croissance du nombre de membres en Brabant wallon.

Ceci témoigne du fait que le cluster se positionne de plus en plus sur les thématiques émergentes, porteuses d'innovation. Ceci se confirme par une analyse segmentée par thématiques d'activités : les thématiques telles que « Data », « IoT » et, dans une moindre mesure « cybersécurité » semblent sur-représentée (sous réserve des limites statistiques liées au faible nombre de membres).

A noter que si l'on consolide les données d'emploi et de valeur ajoutée des entreprises pour lesquelles nous avons pu accéder à ces données, on constate qu'elles représentent

- 7.693 emplois (dont 88% dans les 16 entreprises répertoriées « grandes entreprises » par le cluster)
- 1.055 MEUR de VA (dont 92% dans les 16 entreprises répertoriées « grandes entreprises »).

4. Stratégie

INFOPOLE – Cluster TIC est vraisemblablement LE cluster wallon dont la stratégie est la plus intégrée à celle de son secteur. En effet, Digital Wallonia a établi une stratégie numérique régionale que le cluster appuie par son action de soutien au développement économique, au même titre que d'autres acteurs, mais en occupant une position spécifique. Cette position s'exprime comme suit par le cluster :

- un acteur d'intermédiation incontournable du numérique en Wallonie, quel que soit le secteur industriel d'application ;
- un acteur qui conduit les entreprises / projets vers les partenaires qui peuvent les valider et accompagner leur concrétisation ;
- un acteur qui, par diverses pratiques de mise en contact de compétences, d'idéation, etc ..., est un catalyseur d'émergence de projets, tant en matière d'ICT qu'en matière d'intégration de celles-ci dans les processus industriels et de services des entreprises.

Par ailleurs, le cluster entend mener son action sur les thèmes suivants de la stratégie DW :

- Secteur du numérique : renforcement des écosystèmes numériques, innovation et recherche, développement produits et marchés, ...
- Economie par le numérique : accélération de la transformation numérique des entreprises wallonnes.
- Territoire connecté et intelligent : smart city, smart région, ...

Le plan d'actions a été structuré selon ces thèmes et, dans son dernier rapport annuel, le cluster a abandonné la présentation des actions selon les 6 axes du décret. Ses activités permettent toutefois toujours de répondre à ces derniers.



On peut déplorer que, même si le cluster énonce son ambition pour chaque type d'activités retenu et les a illustrés par des indicateurs, des objectifs chiffrés n'aient pas été annoncés, le suivi étant dès lors plus difficile.

Positionnement et champ d'activité appellent les commentaires suivants :

- Il est essentiel que ceux-ci soient reconnus par les partenaires et que des relations régulières soient organisées entre eux, particulièrement avec l'amont (incubateurs, CEI, espaces de Coworking, etc ...)
- Le cluster actuel est très généraliste et basé davantage sur le B2B que sur l'accompagnement et le montage de projets : assumer le positionnement envisagé nécessite la spécialisation du cluster (allocation de ressources durables aux domaines visés et renforcement de l'équipe par des profils technico-économiques plus spécialisés en IT).
- Le thème « Territoire connecté et intelligent constitue un marché sur lequel le secteur peut développer des solutions et les mettre en oeuvre dans le cadre des 2 autres thèmes.
- L'internationalisation est certes importante pour certains membres, mais les actions de ce type devraient être réalisées par des partenaires spécialisés, le cluster adoptant une position de relais. Ce type d'actions apparaît globalement comme le moins attractif pour les membres.

Le programme « Innovation numérique au sein des pôles » rencontre en grande partie ces commentaires, puisqu'un chargé de mission spécialisé en IT vient d'être recruté.

Signalons enfin que, globalement, 88% des membres expriment une satisfaction élevée quant à la stratégie et le choix des actions menées.

5. Réalisations et résultats

Comme nous l'avons vu, depuis 2018, l'enregistrement des activités ne s'effectue plus selon les 6 axes fixés par l'Arrêté Ministériel portant reconnaissance du cluster. Cependant, le temps presté par l'équipe a été ventilé chaque semestre selon ces axes jusqu'au 1^{er} semestre 2018 inclus. On constate que

- 5 de ces axes sont représentés (l'axe 5 est absent des activités – partage de connaissances et de bonnes pratiques entre réseaux, y compris à l'international)
- Les ressources affectées à l'axe 4 – promotion locale et international du cluster en vue d'accroître l'attractivité régionale – sont en diminution.
- Les axes 1 à 3 (essentiellement le B2B – commercial, technique et R&D) sont en renforcement et passent de 57% (2017-S1) à 71% des prestations (2018-S1) des prestations « cluster ».

En 2018 (S1), les prestations (hors projets et administration) relatives au thème 1 représentaient 86%, le solde étant affecté au thème 2. Ce thème important n'a donc pas été développé suffisamment. D'autant que dans son enquête annuelle, les activités de type « ICT meets ... » apparaissaient comme très demandées.

Nul doute que celui-ci sera davantage développé dès 2019, avec la mise en oeuvre récente de la convention « Innovation numérique au sein des pôles ».

La participation des membres aux activités est en légère croissance. Mais c'est surtout le cas pour les activités s'intégrant dans le thème 1.

Quant aux thématiques des activités, l'enquête montre que :

- L'intérêt moyen des membres répondants pour les activités (7 thématiques) du thème 1 est inférieur à celui marqué pour les activités (4 thématiques) du thème 2. Dans ce thème, l'intérêt est particulièrement marqué pour les activités « On tour » et « ICT meets ... ». Les activités du thème 3 (peu nombreuses) sont les moins attrayantes.



- La satisfaction des membres à l'égard de ces activités suit la même tendance, mais elle est globalement élevée (taux le plus faible : 67% ; le plus élevé : 94% ; taux moyen : 81%).

Si les réalisations sont suivies par divers indicateurs, c'est nettement moins le cas des outputs et **impacts**. Il sera essentiel de porter l'attention sur ceux-ci, surtout dans la perspective de l'activité « Innovation numérique » lancée en 2019.

On peut cependant mettre en évidence les éléments suivants résultant de l'enquête :

- Les répondants estiment que plusieurs paramètres de leur fonctionnement ont évolué positivement depuis leur adhésion au cluster (nombre de clients (87%), chiffre d'affaires et valeur ajoutée (80%), activités R&D (77%), ...
- L'impact direct du cluster sur ces évolutions est jugée majoritairement neutre, sauf pour le nombre de clients et le nombre de projets menés en collaboration avec des membres (respectivement 27% et 40% les estiment positivement liés à l'action du cluster).
- Une très forte majorité des répondants à l'enquête estime indispensable l'existence du cluster pour le renforcement de la compétitivité des membres, le développement d'écosystèmes sectoriels.

Enfin, le cluster a tenté d'identifier et de quantifier son impact en termes de projets directement liés à cette participation. La dernière évaluation porte sur la période 2015-2017 : 77 contrats qui, globalement, représentent un courant d'affaires de 1,4 MEUR, 46% des contrats provenant de la diffusion d'informations relatives aux marchés publics et opportunités d'affaires et 40% du chiffre d'affaires étant issu des quelques activités « ICT meets ... ».

D'autres impacts difficilement quantifiables pourraient résulter du dispositif « Chèques Cybersécurité » développé avec DW et la DGO6, qui est issu des travaux de la grappe technologique « cybersécurité ». Il en est de même pour la capacité du cluster à positionner l'IT wallonne dans le cadre de projets européens, au bénéfice de ses membres (ex. : le projet Digi-B-Cube).

6. Dynamique interne

Les organes de gouvernance du cluster sont, bien entendu :

- l'Assemblée générale des membres (convoquée une fois l'an, l'AG étant couplée avec un networking event qui attire généralement près de la moitié des membres) ;
Les membres sont composés
 - des membres fondateurs (AGORIA, UNamur et BEPN)
 - des entreprises du secteur
 - du CETIC
- Le Conseil d'Administration, composé de 13 membres dont trois membres « de droit » (les membres fondateurs). Outre ceux-ci, il comprend le CETIC, 6 PME et 2 grandes entreprises.
Dans le cadre des contacts individuels avec les membres la question de la composition du CA et du Bureau a été abordée, notamment à propos de la légitimité des membres fondateurs, de la représentation (insuffisante pour certains) des grandes entreprises et de Digital Wallonia et de l'absence des pôles.

Pour aider la Direction du cluster dans sa tâche, un Bureau se réunit chaque mois avec la Direction. Il est composé des trois membres fondateurs et de trois PME (qui sont actuellement représentées au CA).



Jusqu'il y a peu, l'équipe d'animation était composée d'un Directeur et d'un Communication & Project manager. Si la qualité et le dynamisme de l'équipe est reconnu, l'orientation du cluster vers l'innovation dans et par le numérique nécessite un renfort technique et/ou technico-commercial. C'est au moins en partie chose faite puisqu'un coordinateur de l'innovation numérique vient d'être recruté. Il sera plus particulièrement en charge des activités qui seront mises en oeuvre en direction des pôles de compétitivité et des projets d'innovation tels que Digi-B-Cube. La stabilisation de l'équipe apparaît aussi nécessaire.

Les outils de communication sont suffisants bien que

- Le graphisme et l'ergonomie du **site internet** devraient être améliorés : le site est surtout la vitrine extérieure du cluster ; il s'adresse surtout aux non-membres.
- L'ergonomie de la **plateforme B-Wallonia** est aussi perfectible. Elle constitue plutôt un outil de référence et de contact pour les membres du cluster (et des autres clusters wallons). Elle permet aussi de paramétrer les informations accessibles aux membres via les digests d'activités, appels à compétence, marchés publics, etc ...
- Les Newsletters visent tant les membres que les non-membres (liste de diffusion de plus de 3000 destinataires). La Newsletter constitue un bel outil de notoriété.

Ces outils sont largement consultés et appréciés, certes à des fréquences différentes, par plus de 80% des répondants à l'enquête, B-Wallonia l'étant plus fréquemment que le cluster et la Newsletter étant parcourue par 80% des répondants au moins une fois par mois.

La complémentarité des outils est donc correcte.

7. Partenariats

Le cluster est un partenaire essentiel et reconnu de la stratégie DW.

Il est amené à jouer un rôle croissant dans cette stratégie. Il devrait donc renforcer encore ses liens avec DW et sans doute WBI/AWEX.

Il dispose d'un réseau relationnel presque complet avec les organismes orientés vers le numérique en FWB, voire en Flandre : Centres de recherche, Centres de formation, Administrations diverses, Fédérations professionnelles, Smart City Institute, ...

Par ailleurs, il a accès à l'ensemble des pôles et clusters wallons avec lesquels certaines collaborations ont déjà été entreprises, mais qu'il y aurait lieu d'intensifier, en particulier dans le cadre du thème 2 de sa stratégie, désormais facilité par « Innovation numérique au sein des pôles ». Il s'agit là sans doute du challenge de la fin de ce triennat et du triennat suivant.

Les contacts avec la Région de Bruxelles-Capitale devront aussi être poursuivis et renforcés dans la perspective d'un éco-système d'entreprises sur les deux Régions

Sur le plan international, il est sans doute nettement moins présent, si ce n'est par quelques contacts avec des clusters /pôles européens, notamment dans le cadre de divers projets Interreg (comme Greater Green) ou autres (comme, actuellement, Digi-B-Cube).

Cette présence internationale est à repenser à la lumière des orientations de la stratégie DW, des éco-systèmes numériques identifiés comme prioritaires et de la DPR (chapitre 8 – Le numérique).



8. Financement et perspectives de développement

La situation financière du cluster est saine. Au cours de ce triennat, la trajectoire adoptée au cours du triennat précédent s'est poursuivie et l'on constate que

- Le résultat est significativement positif
- Les cotisations et autres contributions des entreprises représentent un peu plus de 50% des produits
- Les charges sont sous contrôle (en particulier les charges exceptionnelles et financières, qui sont devenues quasi-inexistantes)
- Le bilan est équilibré : les fonds sociaux ont atteint un niveau normal (env. 85 KEUR fin 2018, ce qui représente un peu plus que le montant des cotisations annuelles). La trésorerie nette est positive. Les perspectives pour 2019 sont en ligne avec les deux années précédentes, sous réserve des investissements qui seront immanquablement réalisés dans le cadre du programme « Innovation numérique au sein des pôles).

Le cluster se trouve donc en situation d'aborder un prochain triennat au cours duquel ses activités et sa position devraient se renforcer dans le cadre de la stratégie DW. Les efforts réalisés ces dernières années pour accroître l'efficacité des activités devront toutefois être maintenus.

A cette fin, une gestion budgétaire par types d'activités devrait être mise en oeuvre.